



SÉANCE DU CONSEIL EXTRAORDINAIRE
20 décembre 2022 à 19 h

Responsable

1. RECUEILLEMENT, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

1.1 Constatation de l'avis de convocation et ouverture de la séance extraordinaire

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Aucun

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 Lecture du discours sur les prévisions budgétaires pour l'année 2023 et présentation du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025

4.2 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2023

4.3 Adoption du Programme triennal d'immobilisations: 2023-2024-2025

5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

5.1 Aucun

6. HYGIÈNE DU MILIEU

6.1 Aucun

7. PARCS ET BÂTIMENTS

7.1 Aucun

8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

8.1 Aucun

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Aucun

10. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

10.1 Aucun

11. TRANSPORT

11.1 Aucun

12. AUTRES SUJETS

12.1 Aucun

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

13.1 PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE CONTENU DE L'ORDRE DU JOUR

14 CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE